

REPUBLIQUE FRANCAISE**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE**
Mairie de LA CHAISE-DIEU**Séance du 25 novembre 2022, au lieu habituel, à 20h00****Date de la convocation : 18 novembre 2022****Président de séance : M. André BRIVADIS**
Maire,**Nombre de conseillers**

- en exercice :	13
- présents :	12
- votants :	13
- absents :	0

Liste des membres : M. BRIVADIS André, Maire, M GIBERT Stéphane, M. LAVERROUX Yannick, M BLANCHEFORT Fabien, Mme SAVINEL Armelle, Adjoint, M. PHILBEE Paul, M. FAIVRE Thierry, M. MARION Olivier, M PHILIPON Pierre, M. VIALANEIX Bernard, Mme SCIORTINO Pascale, M. SPECEL Gérard.

Procuration :

M. WENGER Stéphane a donné procuration à M. BRIVADIS André

Secrétaire de séance : M. VIALANEIX Bernard**2022 – 84 Travaux dans le bâtiment situé 25, rue Saint Martin**

Monsieur le Maire rappelle que le 18 Mars 2022 par délibération le conseil municipal a validé les travaux de création d'un appartement et a inscrit les crédits au budget.

Des devis ont été réalisés pour le changement des fenêtres de ce bâtiment comprenant au RDC les locaux de l'ADMR et l'appartement à l'étage :

- Devis de DELAVAY Menuiserie à Beaune sur Arzon pour 23 517 € HT avec volets électriques.
- Devis de DELAVAY Menuiserie à Beaune sur Arzon pour 25 007 € HT avec volets solaires.
- Devis de DUTRIEUX à Connangles 6300 € HT pour RDC et 19 310 € HT pour l'appartement
- Devis de CHAPUIS au PUY en Velay pour RDC + appartement 27 357 € HT

Après en avoir délibéré et voté à l'unanimité le conseil municipal décide de choisir l'entreprise DUTRIEUX et de faire réaliser les travaux de menuiseries PVC pour un montant de 19 310 HT uniquement pour le changement des fenêtres de l'appartement.

Le Maire
André BRIVADIS

Le secrétaire de séance